

COMMUNE DE FREISSIONIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-65

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Pour : 8

Conseillers absents : 3

Contre :

Conseillers représentés : 1

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 24 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : BUDGET PRINCIPAL. DÉCISION MODIFICATIVE N° 3.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2025, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Eau Principal de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses investissement	21 2151 25003	Réseaux de voirie	39 317.52 €	
Dépenses investissement	23 2312 22001	Agencement et aménagement de terrains		22 317.52 €
Recettes investissement	13 1323 25003	Départements	17 000.00 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	39 317.52 €	
	Réduction	22 317.52 €	
Recettes	Ouverture	17 000.00 €	
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS*

